

Candidature à un bonus au diplôme

Bonus Responsable associatif

L/M

2026-2027

NOM (en majuscule) : Prénom (en majuscule): Année d'études : ☐ L2 ☐ L3 ☐ M1 ☐ M2 Diplôme suivi : UFR : Département : Adresse email : Adresse postale :	Numéro d'étudiant(e) : Téléphone (portable) :
---	--

ASSOCIATION

Nom de l'association :
Objet de l'association :
Mail de l'association :
Nom du/de la président·e d'association :
Coordonnées (mail et téléphone) du/de la président·e d'association :

CONTRAT PÉDAGOGIQUE à remplir par l'étudiant(e)	AVIS DE L'ASSOCIATION à remplir par le/la président·e d'association
Je soussigné(e), _____ fait une demande de bonus au diplôme « Responsable associatif » pour l'année universitaire 2026-2027.	Je soussigné(e), _____ <u>président·e de l'association</u> certifie que l'étudiant·e est bien membre de l'association en tant que.....
Fait à Nanterre, le Signature:	Fait à Nanterre, le Signature :

AVIS DE L'ACA ²	
☐	Etudiant(e) autorisé(e) à s'inscrire pédagogiquement dans le bonus au diplôme ci-dessous : ☐ Responsable associatif
☐	Etudiant(e) NON autorisé(e) à s'inscrire pédagogiquement dans ce bonus au diplôme. <u>Motif :</u>

Fait à Nanterre, le :	Tampon ACA ² (indispensable pour l'inscription pédagogique) :
-----------------------	--

Candidature au bonus au diplôme

MODULES DE FORMATION DE L'ACA² SUIVIS DURANT L'ANNÉE 2026-2027 :

Pour rappel pour valider votre bonus, vous devez avoir suivi un minimum de quatre modules de formation de l'ACA² dans l'année. Seuls les modules listés ci-après entrent dans le cadre du bonus au diplôme.

Informations détaillées et inscriptions (dans la limite des places disponibles) sur le site internet aca2.parisnanterre.fr rubrique Associations / Accompagnement / Les formations aux associations

SEMESTRE 1 :

Mercredi 16 septembre 2026 :

- ☐ Atelier 1 : Prévenir les risques des événements festifs de rentrée et/ou week-ends d'intégration

Mercredi 18 novembre 2026 :

- ☐ Mieux comprendre, agir et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS) en contextes associatifs étudiants [Module 1 indissociable et obligatoire avec le module 2 le 09/12/26]

Vendredi 20 novembre 2026 :

- ☐ Droits et obligation juridiques
- ☐ Méthodologie de projet
- ☐ Gestion d'équipe et communication interne
- ☐ Financer son projet associatif et aide à la rédaction d'un dossier de subvention

Mercredi 09 décembre 2026 :

- ☐ Mieux comprendre, agir et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS) en contextes associatifs étudiants [Module 2 indissociable et obligatoire pour les personnes ayant suivi le module 1 le 18/11/26]

Vendredi 11 décembre 2026 :

- ☐ Négocier ses contrats
- ☐ Communication et outils
- ☐ Faire vivre l'engagement bénévole : mobiliser, motiver, fidéliser !

- ☐ Les bases de la comptabilité (Niveau 1)

SEMESTRE 2 :

Vendredi 29 janvier 2027 :

- ☐ Evènementiel responsable
- ☐ Comptabilité : perfectionnement (Niveau 2)
- ☐ Gestion des conflits

Mercredi 03 février 2027 :

- ☐ Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants (Module 1 indissociable et obligatoire avec le module 2 le 24/02/27)

Mercredi 24 février 2027 :

- ☐ Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants (Module 2 indissociable et obligatoire pour les personnes ayant suivi le Module 1 du 03/02/27)

Vendredi 26 février 2027 :

- ☐ De la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) dans mon asso
- ☐ Insertion professionnelle – Valoriser ses compétences associatives
- ☐ Organiser sa passation
- ☐ Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants (Module 3)

MOTIVATION / PROJET :

Votre candidature est individuelle, aussi l'accent doit être mis sur VOS activités et non l'ensemble des actions de l'association.

Quels ont été votre rôle, vos missions et vos responsabilités dans l'association en 2026-2027 ?

Dans le cadre de vos missions dans l'association, quels projets avez-vous mené en 2026-2027 ? Quels ont été vos objectifs, à votre poste, pour le développement de l'association ?

Quels ont été les objectifs et les bénéfices attendus en termes de connaissances et compétences acquises au sein de votre association en 2026-2027 ?

DÉPÔT DU DOSSIER :

1/ L'inscription au bonus au diplôme est **définitive**.

2/ Vous devez compléter le dossier de candidature ci-dessus **obligatoirement de façon dactylographiée**, et le transmettre à l'ACA², **entre le 1er et le 05 mars 2027 inclus :**

- ☐ **en l'envoyant par voie électronique à :** animation-campus@aca2.parisnanterre.fr
- ☐ **ou en le déposant à l'accueil de l'ACA² au bureau R28 du bâtiment Ricœur** dans une enveloppe précisant « Candidature au bonus au diplôme Responsable associatif »

Vous recevrez un premier accusé de réception de votre candidature dans les 48h suivantes, puis une réponse par voie électronique dans les semaines suivantes.

Aucun dossier reçu hors délai (y compris pour des raisons de bug informatique) ne sera recevable, veuillez à vérifier auprès de l'ACA² la bonne réception de votre dossier avant la date limite.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le pôle Animation du Campus et Associations : animation-campus@aca2.parisnanterre.fr